

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION PLENIERE DU CG DU 18 JUIN 2019

### PARTICIPANTS

Etaient présents :

- Mme Marianne Deledalle, parent élu, Présidente du CG,
- M. Patrice Pischedda, parent élu, Secrétaire du CG,
- M. Jean-François Goumy, parent élu,
- M. Henri de Reboul, parent élu,
- Mme Thanawadi Do, parent élu,
- M. Vincent Roubinet, Vice-président de la FFE,
- M. Joël Planté, Proviseur,
- Mme Nathalie Biez, Directrice du Primaire,
- M. Jérôme Vannier, DAF,
- M. Fabian Forni, COCAC, Ambassade de France,
- M. Sébastien Buffe-Berlioz, enseignant du secondaire, représentant du personnel,
- M. Grégoire Fischer, enseignant du primaire, représentant du personnel,
- Mme Sasaporn Chauvet, secrétaire administrative en charge de compte-rendu

Etaient excusés :

- M. Christophe Regad, parent élu, Vice-président du CG,
- M. Philippe Courrouyan, parent élu, Trésorier du CG,
- M. Marc Pelletier, parent-élu,
- M. Adrien Lasnel, Responsable RH/Examen,
- Mme Samira Abdelli, Chef de section consulaire, Ambassade de France

### CHRONOLOGIE DE LA REUNION

Heure de début : 18h20

Heure de fin : 22h10

### ORDRE DU JOUR DE LA REUNION

- 1- **Adoption du projet d'ordre du jour**
- 2- **Validation du compte-rendu de la réunion du 23 mai 2019**
- 3- **Rappel des décisions prises depuis la réunion du 23 mai 2019**
- 4- **Finance**
  - a. Suivi des comptes à fin mai 2019
  - b. Suivi des impayés
  - c. Règlement financier 2019-2020
  - d. Préparation du point de situation au 30/06
- 5- **Structure pédagogique**
  - a. Primaire
  - b. Secondaire
  - c. Besoins restants en enseignants
- 6- **Ressources Humaines**
  - a. Résultats de l'oral des prestataires de la mission RH

# COMITE DE GESTION LFIB – ANNEE SCOLAIRE 2018-2019

---

## 7- Commission Travaux

- a. Préconisations suite CHSCT

## 8- Commission Transport

- a. Etat des demandes de familles boursières ou sous échéancier

## 9- Commission Cantine

- a. Dernières avancées suite à la visite de contrôle, l'analyse par le School Manager et l'enquête de satisfaction
- b. Suites à donner au contrat

## 10- Commission AES

- a. Nouveau système de rémunération des animateurs pour attirer des personnes qualifiées
- b. Préparation de la rentrée

## 11- Communication

- a. Point de situation de la fonction et bilan / Contrat CDD 1 an

## 12- Divers

- a. Proposition du lancement d'une ligne d'objets à l'effigie du LFIB (Directrice Primaire)

## 13- Date de la prochaine réunion plénière du CG

## 1. ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR

Les points suivants sont ajoutés dans les divers :

- Les points de la commission paritaire à communiquer aux personnes concernées
- Point sur la présence du School Manager à la réunion plénière

L'ordre du jour est adopté.

## 2. VALIDATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 23 MAI 2019

Modifications apportées suite à la demande du Vice-président de la FFE et de la Commission Cantine sur le point suivant :

- **Point 10.b. Suivi du contrat avec Sodexo** *“Suite à la recommandation du Vice-président de la FFE, la Commission Cantine a rencontré le nouveau School Manager, convenir du rôle du School manager pour, en étroite collaboration avec les parents de la commission, assurer le suivi du contrat et les négociations pour améliorations dans le futur”.*

Le compte-rendu de la réunion du 23 mai 2019 est adopté.

## 3. RAPPEL DES DECISIONS PRISES DEPUIS LA REUNION DU 23 MAI 2019

### Communication

- Par mail du 29 mai 2019, le CG valide le choix de devis numéro 1 comme préconisé par la Direction pour la publication du livre de l'année 2018-2019 au prix de 252.000 THB (505 exemplaires \* 500 THB)

# COMITE DE GESTION LFIB – ANNEE SCOLAIRE 2018-2019

---

## Travaux

- Par mail du 4 juin 2019, le CG valide la recommandation de la Commission Travaux sur le choix de la société Stormtech pour le système d'alarme d'incendie.
- Par mail du 8 juin 2019, le CG valide la recommandation de la Commission Travaux sur le choix de la société Flexiplan pour les travaux d'amélioration de l'acoustique de la salle polyvalente à la maternelle.

## Autres

- Par mail du 29 mai 2019, le CG valide le renouvellement de l'adhésion à la FAPEE.

## 4. FINANCE

### 4.a. Suivi des comptes à fin mai 2019

Le DAF présente l'état d'exécution du budget 2019 au 31 mai 2019.

#### **Pour les comptes consolidés LFIB-FFE**

#### Fonctionnement

Total recettes : 255,7 M THB (63,12%)

Total dépenses : 201,9 M THB (49,36%)

Soit un crédit constaté de 53,7 M THB

La consommation du budget en moyenne par mois reste toujours dans les 10%, pourcentage normal par rapport aux autres années. En recettes, nous commençons à voir l'impact de l'augmentation des frais de scolarité de 2018-2019 et les DPI perçus.

#### Dépenses

Par poste, la consommation est homogène par rapport à l'an dernier.

Les lignes à clarifier sont :

- Administration et logistique : 57,9%
- Contribution AEFE : 60% déjà payé pour la première période. Il reste 40% à régler pour la période de septembre-décembre. Le taux de contribution est à 7,5%. Le retour à 6% est prévu pour 2019-2020 selon l'engagement de l'AEFE.
- Informatique : 60%, toutes les propositions d'achat du Responsable Informatique ont été vues et suivies par la Commission Informatique.
- Provisions severance pay : 0% pour le moment mais les interventions ont lieu normalement entre juin et septembre.
- Salaires : 46%, le DAF précise suite à la demande de la Présidente du CG que le salaire des enseignants est sur 12 mois et celui des non-enseignants, thaïlandais et non-cadres sur 13 mois. Pour les enseignants qui quittent l'établissement, les salaires de juin-juillet-août et toutes les sommes à verser; indemnité de logement, provident fund (part employé si moins de 3 ans d'ancienneté et avec part employeur si plus de 3 ans), remboursement billet d'avion à 17.000 THB, sans heure supplémentaire annuelle, sont soldés dès fin juin afin de leur permettre de tout transférer vers leur compte à l'étranger et fermer leur compte en Thaïlande avant leur départ définitif. A fin juin, la ligne de la masse salariale sera donc en pic.

# COMITE DE GESTION LFIB – ANNEE SCOLAIRE 2018-2019

En termes de contrôle de gestion des dépenses mensuelles (hors Land Rental), les lignes en dépassement sont Maintenance, Activités pédagogiques, Informatique, Restaurant et Salaire.

Il est proposé par la Présidente du CG que le contrôle sur certains postes soit fait sur 10 mois et non sur 12 mois comme cantine, transport, AES, informatique, etc. car il n'y pas de mouvement durant juillet-août. Le DAF est d'accord avec proposition d'amélioration du contrôle de gestion qu'il vient de mettre en place.

## Explications de dépassement

Salaire = 8 M THB de dépassement dû aux deux paiements d'acompte relatifs aux factures AEFE résidents et ISVL (avril et mai) pour le total de 26 M THB sur 38 M THB pour l'année.

Pour rappel, au titre de 2019:

- Paies mensuelles contrats locaux = 12,5 M THB (toutes charges comprises) x 12 = 150 M THB/an
- Total paies annuelles = 150 M THB contrats locaux + 38 M THB AEFE = 188 M THB (sur un budget de 193,3 M THB). Il y a donc une marge de sécurité.

Pour projeter la masse salariale à la fin juin, il faut ajouter les futurs échelons et effectifs et éventuelles créations de poste selon la structure pédagogique qui sera votée.

Maintenance : dépenses au profit des bâtiments, selon les bons de commandes.

28-janv.-19	Scaffolding for changing light bulbs	4 800,00
04-févr.-19	Fix broken drain pipe	20 000,00
04-févr.-19	Remplacement climatisation	699 752,26
06-févr.-19	Changement de piece "Capacitor bank"	256 800,00
14-févr.-19	Gate repairs and maintenance	19 795,00
06-mars-19	Change the leaking pipe in women toilets	50 050,00
02-avr.-19	Door reinforcement - small school	19 688,00
02-avr.-19	Air change water pump	28 167,75
29-avr.-19	Water pump + leaking water	111 002,00
07-mai-19	Preparation du systeme d'electricite et de la plomberie	32 100,00
30-mai-19	Grease trap treatment	8 000,00
30-mai-19	Nettoyage canalisation	257 731,96

Les parents élus proposent que les remplacements d'équipement lourds comme la climatisation et les pompes à eau soient comptabilisés dans les investissements car il y a obligation d'amortissement. Cela a aussi pour but de mieux évaluer le budget de l'an prochain. Le nettoyage de canalisation est en rouge car le paiement interviendra au mois de juin.

Restauration : les dépenses sont à +60% car il n'y a pas de dépenses en juillet-août. Les 40% qui restent seront entre septembre et décembre, cette ligne est en situation normale.

Administration et logistique (hors Land Rental) :

- Photocopie : toujours en dépassement
- Bouteille d'eau et gobelet : en baisse et disparaîtront avec les nouvelles fontaines à eau

# COMITE DE GESTION LFIB – ANNEE SCOLAIRE 2018-2019

---

- Eau et électricité : suite à la question lors de la dernière plénière, le DAF s'est renseigné. La consommation d'électricité a légèrement augmenté mais c'est le contraire pour l'eau par rapport à l'an dernier à la même époque. Le CG confirme que les différents investissements pour réduire la consommation d'électricité et eau ont néanmoins commencé à porter leurs fruits. Selon l'historique, les factures ont bien baissé depuis 4 ans.
- Formation des personnels : en dépassement parce que les formations demandées par les personnels sont programmées entre janvier et mai. Mais le reliquat sera utilisé et le nombre de stages proposés s'inscrira dans l'enveloppe budgétaire restante. Sur le calendrier de stage, il est expliqué qu'en septembre, les personnels consultent le catalogue de formation et font connaître leurs souhaits. Une commission se réunit pour approbation en octobre. Pour répondre à la question de proportion entre les enseignants et les administratifs, il n'y a pas encore un plan local de formation. Le catalogue de formation propose naturellement plus de formation pour les enseignants car nous sommes dans l'éducation. Or, il est rappelé que l'AEFE préconise qu'au minimum 1% du budget soit consacré à la formation des personnels. Il est donc recommandé que la Direction mette en place des mesures pour recueillir les besoins de formation parmi les personnels locaux non-enseignants.
- Taux de change : le DAF s'inquiète des fluctuations de € et THB. Il fera une analyse plus précise.

## Recettes

Explication sur certains postes :

DPI : 60% situation inquiétante car le délai est fixé au 30 avril. Le DAF fera un bilan par rapport aux chiffres des années précédentes.

AES : beaucoup d'activités annuelles, une grande partie de la recette est encaissée au mois de septembre.

## Investissement

Divers = 347.627,26 THB / 600.000 THB

Informatique = 204.000 THB / 3.561.200 THB

Travaux = 5.545.092,54 / 10.000.000 THB : répartis sur fontaine à eau + rénovation du sol du gymnase + matériel au titre de la lutte contre la pollution

**Mobilier salles de classes (plan quinquennal)** : 3 devis ont été faits. Pour 180 sets tables + chaises (primaire et secondaire), une dépense de 800.000 THB est envisagée. Nous attendons des exemplaires de mobilier cette semaine pour le primaire et le secondaire pour savoir s'ils conviennent notamment aux professeurs. Il est prévu la réfection de peinture dans les salles de classes cet été avant d'y mettre les mobiliers. Les salles du primaire contenant de gros tuyaux seront rénovées dans un deuxième temps car il faut bien étudier les différentes solutions, sur-mesure. Cacher les tuyaux avec de faux plafonds générera probablement des problèmes d'acoustique car le plafond sera très bas. La Directrice du Primaire fait des remarques sur les propositions de choix limités de modèle de table et chaise tandis qu'il y a certainement une grande variété de choix en Thaïlande.

***Action : le DAF interrogera le service d'achats sur la recherche de prestataires car les propositions ne sont pas à la hauteur des attentes de la Direction.***

# COMITE DE GESTION LFIB – ANNEE SCOLAIRE 2018-2019

---

## Trésorerie

Hors 56 M THB de provision

Au 30 avril 2019 = 216 M THB

Au 31 mai 2019 = 183 M THB

Cash disponible net = 127 M THB

Les relevés des comptes bancaires sont envoyés avec le document et il est rappelé que le compte BNP Paribas est déjà clôturé depuis le mois d'avril.

En résumé, le DAF confirme que tout, la trésorerie, les résultats, les dépenses, les recettes et les investissements, est cohérent par rapport au cycle habituel constaté les années précédentes.

## 4.b. Suivi des impayés

Total des impayés T1-T2-T3 = 1,7 M THB sans part de transport

T1 = 398.000 THB

T2 = 429.000 THB

T3 = 920.000 THB

8 familles doivent plus de 100.000 THB. Le DAF a reçu une famille débitrice de 2017-2018, qui a déjà quitté le LFIB mais souhaite maintenant payer puisque sa situation financière s'est améliorée.

Le DAF rappelle qu'au 31 août 2018, les impayés étaient à 900.000 THB. A fin juin, le DAF convoquera les 8 familles pour discussion sur les conditions de réinscription selon le Règlement Financier.

Pour information, il est rappelé la circulaire AEFÉ 1008 de mars 2015 précisant que les établissements conventionnés sont invités à se référer à ce texte pour la mise en place de leur propre procédure de recouvrement. Dans ce texte, après les relances et autres mesures, ***“L'absence de régularisation avant la fin du trimestre peut entraîner une radiation de l'élève. Si la régularisation n'est pas effective à la fin de l'année scolaire, le chef d'établissement est fondé à ne pas procéder à la réinscription de l'élève.” “Par ailleurs, bien que la réglementation traitant de l'obligation scolaire exclue de retenir les documents scolaires et administratifs nécessaires à l'inscription des élèves dans tout autre établissement, il reste possible de faire état sur ces documents de la dette non recouvrée”.***

Or, l'ancien Président de la FFE a rappelé précédemment que selon la loi thaïlandaise, il n'est pas possible de désinscrire un élève au cours d'année mais il est possible de retenir les documents scolaires.

Le DAF informera le COCAC si parmi les 8 cas mentionnés, il y a des familles boursières. Les procédures lancées avec l'aide de l'avocat se sont terminées par des arrêtés de jugement mais ils ne sont pas exécutoires. Aucune dette n'a été récupérée ni en France ni en Thaïlande.

La possibilité de suspendre le transport a permis de recouvrer les créances des familles l'utilisant. Après l'externalisation du transport, le DAF propose d'augmenter la proportion du premier paiement pour l'an prochain voir la totalité au début de l'année scolaire comme dans la plupart des autres écoles internationales en Thaïlande.

Les parents élus ne sont pas favorables à cette mesure.

En tout cas, la situation des impayés s'est beaucoup améliorée avec les différentes mesures en place depuis 2 ans (montant total de 3M THB en 2016).

# COMITE DE GESTION LFIB – ANNEE SCOLAIRE 2018-2019

---

## 4.c. Règlement financier 2019-2020

Le Règlement Financier 2019-2020 est en cours de validation après des modifications et une relecture avec le Trésorier. Le CG fait une remarque qu'après la validation du budget 2019 qui a eu lieu depuis décembre 2018, suivie de la validation du Conseil d'Administration en janvier 2019, les frais de scolarité 2019-2020 auraient dû être publiés lors de l'ouverture de la campagne d'inscription fin janvier. La première page des frais de scolarité n'a été mise à jour que récemment suite à la demande de la Présidente du CG, considérant la nécessité que les parents connaissent les différents tarifs, notamment avec les nouveaux critères de nationalité, avant l'inscription. Mais le règlement financier publié est toujours celui de 2018-2019.

**Action : le CG souhaite que les tarifs, le Règlement Financier ainsi que toute information concernant l'inscription soient à jour sur le site internet dès le début de la prochaine campagne d'inscription (vers fin janvier).**

## 4.d. Préparation du point de situation au 30/06

La Présidente du CG rappelle que nous avons besoin des remontés des effectifs, les résultats du mois de juin, la masse salariale, les DPI, les écolages, etc. pour éventuellement réajuster le budget 2019 et commencer à préparer le projet de budget 2020. Le Proviseur confirme que les effectifs à la rentrée de septembre 2019 sont disponibles dans Factos et le Responsable RH possède également les données du personnel. Dans l'éventuelle absence du trésorier, la Présidente du CG se tient disponible pour accompagner le DAF dans l'élaboration de documents sur la situation à fin juin.

## 5. STRUCTURE PEDAGOGIQUE

### 5.a. Primaire

La Directrice du Primaire présente la situation des effectifs.

	Maternelle	Elémentaire
Effectifs actuels en juin 2019	156	418
Effectifs inscrits payés pour septembre 2019	127	418
Différence	-29	0

Soit -29 élèves en Maternelle et il n'y a plus de préinscrits.

La structure actuelle est de 7 classes en Maternelle et 21 classes en Élémentaire. Avec la baisse d'effectif la Directrice du Primaire propose des options suivantes:

1. Passer d'un total de 28 classes à 27 au primaire en réduisant une classe à la Maternelle.

Avec cette hypothèse, nous pouvons faire:

- 6 classes sans mélanger les niveaux

Classe	PS	MS	MS	GS	GS	GS
Effectifs	13	22	21	23	24	24

## COMITE DE GESTION LFIB – ANNEE SCOLAIRE 2018-2019

---

- possibilité de proposer des classes doubles car peu d'élèves en PS et trop en GS en début d'année scolaire.

Classe	PS/MS	MS	MS/GS	GS	GS	GS
Effectifs	13+6	23	14+8	21	21	21

- deux classes doubles PS/GS avec des GS plus autonomes. Ce sont des cours plus faciles à gérer pour les enseignants.

Classe	PS/GS	PS/GS	MS	MS	GS	GS
Effectifs	6+13	7+12	22	21	23	23

2. Deuxième hypothèse avec un maintien de 7 classes de maternelle comme cette année. Avec des effectifs inférieurs à 20 qui permettent largement d'absorber les arrivées et qui sont dans les mêmes proportions qu'en élémentaire.

Classe	PS/MS	MSa	MSb	GSa	GSb	GSc	GSd
Effectifs	19	18	19	17	18	18	18

La Directrice du Primaire demande le maintien de la septième classe pour :

- Accueil plus serein en cours d'année,
- Meilleure prise en charge individualisée,
- Préconisation du Ministre de l'Education et du Président de la République concernant les classes de la maternelle au CE1 avec l'apprentissage des fondamentaux: ne pas dépasser 24 élèves par classe. En passant à 6 classes nous sommes déjà limite en début d'année.
- Moins d'élèves par classe augmentent l'attractivité pour les parents. Le nombre d'élèves par classe est l'une des premières questions posées par les parents qui visitent l'école.
- Il y a plus d'enfants de langue Thaïe qui sont accueillis et qui ont une maîtrise approximative du français ou même aucune maîtrise. Il faut privilégier les petits effectifs pour permettre à ces enfants de progresser vite en français à l'oral et aussi à l'écrit.
- La structure de 7 classes permet également d'absorber les nouvelles inscriptions avec une marge de sécurité (entre 4 et 5 selon les données de la Directrice du Primaire).

Le CG interroge sur le différentiel budgétaire entre 6 et 7 classes, notamment avec une perte de 29 élèves qui se traduit par -7 M THB de recette écolages (à prendre en compte au prorata pour 2019 sans compter les DPI). Pour prendre une décision argumentée le CG a besoin de connaître l'impact budgétaire.

Dans l'approche de gestion budgétaire, les parents élus sont sensibles à l'argument d'attractivité des petits effectifs à condition que les actions de promotion du LFIB soient menées sans faute afin de garantir cet effort financier, comparable à un investissement dans l'avenir.

Pour le COCAC la réflexion ne doit pas être basée sur -29 car il y a en général des élèves qui arrivent au cours de l'année. Il faut faire la comparaison entre septembre 2018 et septembre 2019. Le Proviseur informe que 146 élèves en Maternelle ont été déclarés en septembre 2018 contre 127 en septembre 2019 pour le moment, cela fait -19 entre les 2 deux rentrées scolaires.

La Directrice du Primaire demande à ce que la décision soit prise très vite. En cas de maintien de la septième classe, il faudra recruter car la Directrice du Primaire avait anticipé cette situation. Le recrutement peut s'avérer difficile s'il nécessite une demande de disponibilité.



# COMITE DE GESTION LFIB – ANNEE SCOLAIRE 2018-2019

---

Pour le CG, les locaux de la nouvelle Maternelle devraient être mieux mis en avant dans la communication.

Le COCAC rappelle qu'il y a plusieurs points dans ce débat : communication, localisation de la maternelle et concurrence. Il se demande aussi quel sera l'impact de la scolarité obligatoire à 3 ans et de savoir comment sera transposée cette décision dans le réseau à l'étranger. Le Proviseur précise que ce n'est pas la présence dans un établissement qui est obligatoire mais l'instruction et en théorie un parent peut assurer lui-même l'instruction à la maison avec la visite possible d'un inspecteur.

La Directrice du Primaire explique que le critère de proximité avec le domicile a été retenu par nombre de familles ayant visité la maternelle durant l'année.

Le CG souhaite une confirmation sur le fait qu'on reste à iso-budget en gardant la classe en Primaire ce qui aidera à la décision qui sera prise dans la foulée.

***Action : le DAF enverra les éléments financiers demandés par le comité afin d'éclairer le vote de la structure pédagogique qui interviendra dans les 48 heures.***

## **5.b. Secondaire**

Il y a aussi une baisse d'effectifs au Secondaire avec la perte d'une division. La baisse est équivalente à un poste mais est lissée sur plusieurs disciplines. Il y a aujourd'hui environ 20 heures de moins de consommées ce qui équivaut environ à un poste.

## **5.c. Besoins restants en enseignants**

SVT : besoin de création d'un demi-poste (entre 9 et 11 heures) suite à la suppression du poste expat (EMCP) l'an dernier transféré à Singapour.

Espagnol : lors du dernier Conseil d'Établissement, les enseignants ont posé la question d'un demi-poste en espagnol. Le problème est que le Proviseur n'a pas encore une approche d'options pour connaître les effectifs hispaniques par niveau. Il faut que la Vie Scolaire fasse un tableau récapitulatif à partir de Factos et que le Proviseur fasse un bilan. La demande du demi-poste porte non pas sur le nombre d'heures mais sur les effectifs avec des groupes qui aujourd'hui peuvent être de 28 élèves. Pour les professeurs d'espagnol les conditions ne sont pas les mêmes que pour le professeur d'allemand qui a 6 élèves par groupe.

## **6. RESSOURCES HUMAINES**

### **6.a. Résultats de l'oral des prestataires de la mission RH**

L'oral a permis de voir les équipes, entendre leurs présentations et comprendre leurs méthodes de travail. La présentation a duré une heure pour chaque candidat et la commission était composée de 5 personnes, plus le DRH de la société Dextra qui a apporté ses conseils et ses questions.

Les deux équipes présentaient des dossiers sérieux avec des avantages et des inconvénients. La commission a choisi à l'unanimité EArise en mettant la notion de RH en priorité ce qui était aussi la recommandation du DRH de Dextra.

Le Vice-président de la FFE a apprécié que l'approche d'EArise s'appuie sur les chefs de service.

# COMITE DE GESTION LFIB – ANNEE SCOLAIRE 2018-2019

---

Pour le représentant du CG participant à la commission, la présentation RH était meilleure du côté EArise avec une méthodologie plus précise et plus compréhensible. Ils étaient en revanche beaucoup moins bons sur le plan juridique car ils n'avaient pas de juriste. Les besoins étant aujourd'hui plus RH, le curseur a été orienté sur ce sujet.

Compte tenu du recrutement du nouveau School Manager pour la partie juridique, la Présidente du CG se demande s'il n'est pas possible de reconsidérer l'appel d'offre en ne gardant que l'aspect RH.

Le Vice-président de la FFE explique que dans la proposition retenue il y a la mise à disposition d'un juriste pour répondre aux questions du LFIB. En pratique le nouveau School Manager a reçu pour consigne de prendre en charge les aspects légaux du fonctionnement du LFIB. Il aura besoin du soutien d'un avocat dans la rédaction juridique et la clarification de points spécifiques.

Le rôle du School Manager a été abordé dans les deux entretiens avec les candidats et a été apprécié notamment par EArise car leur offre juridique était plus limitée. Le prestataire adaptera la facturation à la réalité du besoin. La mission démarrera au mois de septembre.

Le CG remercie le DRH de la société Dextra présent pendant les entretiens car selon le Proviseur sa contribution a été très positive.

***Décision : le CG valide la recommandation de la commission pour le choix de la société EArise.***

## 7. COMMISSION TRAVAUX

### 7.a. Préconisations suite CHSCT

Ce sujet n'a pas été discuté.

### 7.b. Autres projets travaux

Facility Management : une réunion est prévue le 19 juin avec le School Manager, le DAF, la Directrice du Primaire et la société Atalian. Une offre a été reçue la veille. Une avancée doit être décidée avant la fin du mois.

Gymnase-Vestiaire : il est proposé de lancer une étude d'architecture du gymnase et des vestiaires et des possibilités d'agrandissement. Une offre a été présentée à titre gracieux par un architecte dans le cadre de la Commission Travaux sur architecture-engineering de l'extension et architecture intérieure/extérieure/isolation du gymnase. Il faudrait y travailler cet été et ouvrir le projet à la concurrence. Il est trop tard pour faire les travaux pendant l'été mais l'étude peut être lancée pour la reconversion totale de l'ensemble sportif avec plus d'espace et des vestiaires accessibles directement depuis le gymnase.

La première offre a été faite par le même architecte qui a proposé les premiers plans du pôle administratif. Le CG demande que deux devis soient soumis le plus rapidement pour faire avancer les choses.

Poste Responsable Technique : le CG pense qu'il faudrait que le School Manager redéfinisse le besoin avec plus de précision avant de relancer le recrutement, en prenant en compte le projet de Facility Management. Le Proviseur dit que la question a déjà été posée au School Manager, qui doit faire une proposition rapidement afin que le recrutement puisse être lancé et la personne recrutée en septembre.

# COMITE DE GESTION LFIB – ANNEE SCOLAIRE 2018-2019

---

*Action : le CG souhaite également connaître le planning des personnes en charge de surveiller les travaux en été.*

## 8. COMMISSION TRANSPORT

### 8.a. Etats des demandes de familles boursières ou sous échancier

46 familles boursières ont bénéficié du dispositif proposé à ce jour. Aucune demande de familles qui n'étaient pas encore boursières.

Il est maintenant possible de faire établir des factures au nom d'une société en indiquant le numéro de Tax ID de l'entreprise, ce qui évite à certaines familles l'avance des frais.

## 9. COMMISSION CANTINE

### 9.a. Dernières avancées suite à la visite de contrôle, l'analyse par le School Manager et l'enquête de satisfaction

Ont eu lieu :

- Envoi en février dernier par la commission cantine de 17 recommandations au prestataire. Certaines mises en œuvre rapidement
- Réunion entre la Commission Cantine et le School Manager : observations réciproques.
- Réunion avec la hiérarchie de Sodexo qui semblait plus intéressée par le projet de réfection du bâtiment mais qui pour la plupart n'avaient pas lu les recommandations de la Commission Cantine, ce qui veut dire qu'il n'y avait pas de suivi hiérarchique chez Sodexo.
- Contrôle du district annoncé une semaine ou dix jours avant par le School Manager au Manager de Sodexo mais ni lui ni son adjointe n'étaient présents lors du contrôle. Il n'y a pas encore de rapport du district mais une première constatation a été faite sur l'huile de cuisine utilisée plusieurs fois.

De plus, pour la Commission Cantine, le personnel n'est pas totalement sous contrôle. La pratique de rapporter les restes au domicile, bien que attaquée par la commission, continue. Aussi le staff peut être tenté de réduire les portions pour récupérer plus de restes. Certains espaces communs sont également occupés par les affaires du personnel de cantine.

Le School Manager a étudié attentivement les différents rapports qui ont été transmis après demandes insistantes notamment sur les études bactériologiques des échantillons de plats servis. Il a pu identifier pas sur 2018 mais les années précédentes des résultats négatifs sur plusieurs tests successifs.

Le School Manager avait rendez-vous ce matin-même avec le Manager de Sodexo pour discuter du rapport.

La Présidente du CG demande pourquoi le School Manager ne serait plus présent au Comité de Gestion car sont abordées des questions techniques et légales sous sa responsabilité. Il y a probablement le problème de la langue mais le CG a peur d'une perte d'efficacité en son absence. Le risque est de prendre des décisions en l'absence du School Manager qui aurait une information non encore communiquée.

Pour le COCAC, à partir du moment où le Proviseur est présent, l'établissement est représenté. Sur des sujets spécifiques il peut être invité. Pour le Proviseur, le School Manager devrait être présent en commission sur les éléments techniques et le responsable de la commission porte ensuite le sujet au CG.

# COMITE DE GESTION LFIB – ANNEE SCOLAIRE 2018-2019

---

Enquête de satisfaction : beaucoup de points ressortent à 50/50. C'est le cas pour la qualité de la nourriture avec une petite dégradation depuis la dernière enquête. Par ailleurs il y a la question des quantités pour les petits qui ont des plateaux qui a fait polémique avec une pétition non officielle. Les choses se sont améliorées.

Parmi les points négatifs: le bruit, l'absence de choix pour les petits, la mauvaise quantification des plats ayant le plus de succès. Le sujet potentiellement le plus problématique est le manque de rigueur sur les questions d'hygiène et d'amélioration continue. Les résultats de l'enquête et le rapport du district doivent être envoyés à Sodexo.

Pour la Directrice du Primaire c'est un sujet, comme la pollution, qui va revenir. Elle demande si un mail est prévu aux parents sur les résultats de l'enquête qui ont été communiqués lors de l'Assemblée Générale de l'APE. La Commission Cantine s'est engagée à restituer les résultats. Ce sera fait dans les 15 jours. En attendant les procédures de l'appel d'offre, la Commission Cantine souhaite que des améliorations soient faites selon les 17 recommandations dès septembre et en discutera avec le Manager de Sodexo. La réparation des toilettes serait déjà un acquis.

## **9.b. Suites à donner au contrat**

Les membres de la Commission Cantine se sont mis d'accord pour ne pas seulement écrire de nouveau à Sodexo pour demander une amélioration mais pour lancer un appel d'offre. Le School Manager a encore vu Sodexo ce matin et sa présence au CG aurait permis de rebondir sur cette dernière réunion. Le School Manager souhaite prendre en charge avec la Commission le sujet de la cantine, ce qui est une bonne chose car il y a des aspects techniques et juridiques. Les décisions prises en concertation avec le School Manager semblent logiques.

Le contrat avec Sodexo a été signé en 2017 pour une durée de 5 ans mais comporte des clauses de sortie simples. Il peut être arrêté avec un préavis de 3 mois pour raisons objectives et argumentées. Par contre, d'expérience, il faut compter plusieurs mois voire un an pour finaliser un appel d'offre, en commençant par la rédaction du cahier des charges avec tous les intervenants.

La Commission Cantine pense que sur la base du cahier des charges actuel, des recommandations déjà faites et en s'inspirant du cahier des charges de Singapour, il est peut-être possible d'aller plus vite. Le principal prestataire de restauration pour les écoles internationales à Bangkok, Epicure, peut démarrer en septembre si elle est prévenue en juillet.

Deux options à mettre dans la réflexion: rester dans la configuration actuelle ou en changer pour donner la responsabilité du bâtiment et des équipements au prestataire et ajouter des éléments pris dans d'autres écoles.

La Commission a visité un lycée géré par Epicure avec cuisines impeccables dans lesquels ils ont investis. Le contrat est de dix ans qui peut être interrompu à tout moment mais moyennant remboursement des investissements.

Les améliorations du bâtiment et de l'acoustique seront ajoutées dans les critères de l'appel d'offre. Le problème du bruit est un des principaux résultats de l'enquête.

Le Vice-président de la FFE pense que le rapport du School Manager basé sur le contrat est plus objectif que l'enquête d'opinion. La Commission considère que le contrat n'est pas toujours très clair. La Présidente du CG signale que dans le cahier des charges de Singapour qui a été récupéré tout est mentionné et précis. Charge au LFIB d'établir un cahier des charges précis.

Pour le Proviser, acheter du Sodexo, leader mondial dans son domaine, c'est acheter une certaine sécurité en matière d'hygiène et cela n'est pas toujours respecté au LFIB.

Le choix à faire pour le Vice-président de la FFE est entre un contrat long avec investissements du prestataire et un contrat plus court qui demande des investissements du LFIB avec la possibilité de garder une certaine pression sur le prestataire. Pour le CG le maintien de pression peut se faire par des KPIs clairs et bien définis et qui offrent des points de sortie de contrat quand ils ne sont pas respectés. La Commission Cantine précise que les investissements de Sodexo selon le contrat actuel ne concernent que l'équipement de la cuisine qu'il juge nécessaire. En revanche il est possible que le LFIB investisse sur l'acoustique et les toilettes. La Directrice du Primaire aimerait un investissement sur le mobilier.

***Décision : Le CG est d'accord sur l'idée de lancer un appel d'offre. Le contenu notamment la présence ou non d'investissement dans le bâtiment sera décidé par la suite.***

### 10. COMMISSION AES

#### 10.a. Nouveau système de rémunération des animateurs pour attirer des personnes qualifiées

Le résultat de l'enquête donne une satisfaction globale des parents qui souhaitent cependant avoir plus de choix. Pour le moment la moyenne est de 1.3 inscriptions par enfant. Les résultats de l'enquête montrent que les parents disent souhaiter s'engager au-delà (1.9).

La qualité s'est dégradée lorsque le LFIB a dû intervenir sur les permis de travail. La Responsable AES a dû mettre fin à un certain nombre de contrats avec des étrangers qui avaient de l'expérience et une expertise. Ils ont été remplacés par des thaïlandais qui ne répondent pas toujours aux mêmes exigences.

Pour les intervenants internes au LFIB, le système de rémunération est établi. La Commission n'est pas habilitée à le modifier.

Pour les intervenants extérieurs, 1000 THB par heure est rédhibitoire pour trouver un professionnel de bon niveau et impossible pour faire venir des étrangers avec permis de travail à ce prix.

La proposition pour les intervenants actuels est de leur demander leur expérience, diplômes et projets pédagogiques dans la matière enseignée ainsi qu'une preuve de leur niveau de langue. Avec cela il sera possible de différencier les AES de divertissement qui plaisent pour une certaine classe d'âge de celles où on progresse dans un sport ou un art ou même une capacité à faire de la compétition. Pour les intervenants pouvant être dans la deuxième catégorie la proposition est de passer à 1300 THB par heure et pour les autres de rester à 1000 THB à condition que le travail reste satisfaisant.

Dans l'enquête 60% des parents se sont dits prêts à payer plus et parmi ceux-là 75% ont dit qu'une augmentation du tarif permettant de faire venir des professionnels ne poserait pas de problème.

Le représentant des enseignants du secondaire, aussi intervenant AES lui-même, s'étonne que les professionnels présents dans l'école restent payés à 1000 THB et il dit que c'est la première fois qu'il est payé aussi bas.

Le CG ne fait que suivre les recommandations de l'AEFE. Pour le DAF, le problème de la rémunération vient d'un risque de désertion des activités pédagogiques d'atelier et d'aide aux devoirs pour des AES plus rémunérateurs. C'est pour cela ici que les activités AES sont payées au taux AEFE extrascolaire et les HSE au taux des HSE. Le représentant des enseignants du secondaire admet que c'est une politique de l'établissement et elle est différente dans d'autres

# COMITE DE GESTION LFIB – ANNEE SCOLAIRE 2018-2019

---

établissements de la zone. Pour le CG, à part la convention signée par la FFE, le LFIB doit suivre les recommandations de l'AEFE. C'est donc encore moins le rôle du CG de faire différencier. De plus, il y a un coût de déplacement qui justifier de la différence entre ceux qui viennent de l'extérieur et les enseignants présents sur place.

***Décision : le CG est d'accord sur le principe de cette augmentation.***

## 10.b. Préparation de la rentrée

Il est prévu de faire une journée découverte un samedi pour que les enfants viennent découvrir les AES existantes ou nouvelles. Il y a 35 AES cette année et peut-être 40 l'année prochaine.

## 11. COMMUNICATION

### 11.a. Point de situation de la fonction et bilan / contrat CDD 1 an

Il s'agit d'un contrat d'un an en CDD qui se termine fin août. Au vu des budgets alloués, de l'énergie déployée et des attentes, le CG n'est pas du tout satisfait des résultats (site internet en retard de plusieurs mois, flyer qui vient de sortir alors que les campagnes de recrutement démarrent en janvier, tarifs erronés sur le site + pas de promotion spécifique vers les communautés européennes etc.) et demande au Chef d'établissement de prendre position sur ce sujet.

La communication est un élément stratégique. A ce jour, pas de constat de retour sur investissement. Nous perdons des élèves, l'image du LFIB à l'extérieur n'est pas mise en avant.

## 12. DIVERS

### 12.a. proposition du lancement d'une ligne d'objets à l'effigie du LFIB

Depuis plusieurs années le LFIB fournit aux élèves un maillot de sport et un polo de sortie. Cette année il y a aussi en plus une casquette. Les maillots coûtent 700 THB les deux, la casquette 150 THB.

A l'initiative du représentant des enseignants du secondaire et de la Directrice du Primaire, avec la coopération des élèves qui ont pu voir les maillots exposés. Il y a eu un vote par les éco-délégués de CE2/CM1/CM2 et les délégués du CVL et du CVC. La créatrice de modèles a également proposé d'autres objets tels que trousse, sac de piscine, sac de sport, maillot de bain, etc. Une réunion a eu lieu avec la créatrice, une enseignante de maternelle, une de l'élémentaire, la Directrice du Primaire et le représentant des enseignants du secondaire sur la position des logos et d'autres éléments de design. Pour rester dans le budget de 700 THB, plusieurs éléments comme le drapeau thaïlandais ou français à la broderie ou le modèle fille devaient être enlevés. Un consensus a été trouvé sur des modèles classiques mais mieux que les années précédentes et répondant aux demandes des parents.

D'après l'expérience dans les autres établissements, le budget de 700 THB est largement faisable et nous pouvons respecter le principe de trois devis. Le CG pense qu'il faut séparer les produits en deux groupes : polo et tenue de sport d'un côté et la ligne d'objets de l'autre.

Pour la Directrice du Primaire, la question sur la ligne de produits est de savoir d'une part si on valide la collection proposée et quel pourcentage le LFIB prendra sur les ventes. Le CG souhaite également que le LFIB ait un avis sur le prix de vente final car personne ne connaît encore les prix auxquels les produits doivent être vendus. Il y a l'option pour le LFIB d'être grossiste en achetant un stock et en faisant ensuite la vente aux parents. Dans le cadre de la rénovation des bâtiments il sera intéressant d'étudier la possibilité de créer une boutique

## **COMITE DE GESTION LFIB – ANNEE SCOLAIRE 2018-2019**

---

Le CG est d'accord sur l'idée d'une ligne de produit mais ce n'est pas la priorité. Il faut d'abord remplir le cahier des charges de 700 THB avec les produits inclus dans frais de scolarité. Il est d'ailleurs rappelé qu'il y a quelques années une étude avait été faite concernant le logo du LFIB et que des propositions avaient été faites par des agences sans qu'une suite ait été donnée sur ce sujet.

### **13. DATE DE LA PROCHAINE REUNION PLENIERE DU CG**

La prochaine réunion plénière du CG aura lieu après la rentrée de septembre 2019. Les dernières décisions seront gérées à distance sans réunion.